CONDITIONS:

Les gazettes par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être etablie. Les departs auront lieu comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine Pa[illegible]

De la N. Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	25 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
29 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New York.
5 décembre,	28 octobre,
20 fevrier,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New York.
20 decembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CREOLE, capitaine Pa[illegible]

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 fevrier,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	25 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 decembre,
5 avril,	28 fevrier,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant ete construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera negligé pour la commodité et l'agrement des passagers.

Ces paquebots sont commandes par des capts. expérimentes dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orleans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 du chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire TENNESSEE, capitaine G. Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire ALABAMA, capitaine Greenleaf, devant partir le 22 juin.

Le navire KENTUCKY, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 8 juillet.

Le navire ILLINOIS, capitaine R. Waterman, devant partir le 22 juillet.

Le navire TALMA, capitain T. Bunker, devant partir le 8 août.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandes par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES.

7 avril rue du Camp. no. 9.

Le soussigné, propriétaire en seul du sloop NEW-ALBANY, par l'acquisition qu'il en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du shérif, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négocians, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de fret qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact e ponctuel dans ses voyages et dans les remises du di fret. Sa demeure est rue Madison, entre Condé e Levée.

19 mai—3,2ps ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire ZILIA, capitaine E. Bergey, ayant tout son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Delinghan et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Delangham, ou en ville, à

18 mai—8 J. & L. GARNIER.

A FRETER.

Le navire de première classe TUSCANY, capt. Mathew, du port de 300 tonneaux et pret a prendre du fret, s'adresser à

17 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL,

Le navire, A1, doublé et chevillé en cuivre, EMPIRE, capitaine A. O. Baker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à I. OGDEN & Co.

12 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, ASPASIA, capitaine Goodless, n'a besoin que d'un léger fret pour completer son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick ELVIRA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Grace, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau N. 73, ou à

10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier COMMERCE, capitaine Snow, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,

7 mai rue de la Douane, No. 88.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un batiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports; s'adresser a THEOD. NICOLET & Co.

7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop SIGNAL, capt. E. Griffin, pouvant porter 600 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.

4 mai rue des Magasins.

LES soussignes ayant acheté LE FOND DE BOULANGERIE de M. L. M. Mallein, previennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux à-vapeur et autres, continueront à trouver dans ce dit etablissement, toutes qualites de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de Boston Crackers.

D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.

[illegible] 1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin, il sera vendu à la bourse, à midi, les esclaves suivants, savoir: *Elizabeth*, âgée de [illegible] ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, couturière et une domestique de maison; *Winny*, âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison;—*Lucinda* et *Peggy* âgées toutes deux de 14 ans, domestiques de maison, pleinement garanties.—Conditions: 4 mois—30 mai.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 4 juin, il sera vendu à midi précis, à la Bourse, HUIT SUPERBES LOTS DE TERRE situés rue du Prytanée; entre les rues Uranie et Polymnie, dans l'îlet 76, et designés conformément au plan dressé par B. Buisson, par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face, sur 167 pieds 11 pouces de profondeur; ces lots de terre sont avantageusement situés près de la maison de campagne de *M. Longpré*, les terrains sont parmi les plus élevés du faubourg et n'ont jamais été couverts par les eaux lors des crevasses. Ils présentent les plus grands avantages aux personnes qui désireraient, pendant l'été, se mettre à l'abri des maladies contagieuses.

Conditions:—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, seront passés pardevant Louis H. Féraud, notaire public en cette ville. 28 mai.

PAR T. MOSSY.

LUNDI prochain, 4 de juin, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan par ordre des exécuteurs testamentaires de John Bolin, de Malaga, pour liquider sa succession, 16 barriques vin malaga imitation de Madère; 171 quarts de bque. Malaga sec; 243 barils indiens; 100 barillets d'escabeche vin doux (Paxarete); 2 caisses contenant environ 84 livres safran espagnol frais, de 1ère. qualité.

Tous ces articles ont été embarqués à Malaga par feu John Bolin, ils sont garantis de toute contrefaçon et ont droit au drawback.

D'après la circonstance dans laquelle cette vente a lieu, on peut inférer qu'elle sera faite *sans réserve*; en conséquence elle doit appeler l'attention des négocians et particulièrement de ceux qui font des expéditions pour les ports mexicains.

Une partie des vins est emmagasinée chez MM. W. Nott & Cie., rue Royale, et le reste, chez M. Martin Gordon, même rue; le tout est sous la garde de la Douane.

Conditions; jusqu'à et y compris $100, comptant; au-dessus de $100 et au-dessous de 300, 60 jours; de $300 à 500, 90 jours; au-dessus de $500, 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 28 mai.

PAR ISAAC L. M'COY

VENDREDI, 1er. juin, il sera vendu à midi, à la Bourse, sans réserve, deux Terrains de valeur, contigus et situés rue des Orangers, entre celles des Religieuses et St. Jean Baptiste, faubourg de la Course, ayant chacun 30 pieds de face, sur 105 de profondeur. Le plan est déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire.

Conditions: 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Christy, not. pub. aux frais des acquéreurs.

7 mai.

FAUBOURG DARCANTEL.

CE superbe faubourg, situé à une égale distance du fleuve et du Fort Pontchartrain, est établi sur les terres hautes de Gentilly, qui seront offertes en vente, par Isaac L. M'Coy et Hewlett & Baspiller, le lundi 4 juin prochain à midi, à la Bourse, divisées en terrains de grandeurs convenables, et seront vendus, sans réserve, aux plus offrants enchérisseurs.

Il serait superflu d'entrer dans de longs détails pour prouver aux spéculateurs les avantages qu'ils peuvent attendre de l'achat de terrains dans cette partie élevée et saine de la ville et à laquelle le rail-road, qui passe par le milieu, doit offrir toutes les commodités. D'après le plan ce faubourg correspondra avec le faubourg Marigny et Milneborg; un jour, sans doute, et ce jour n'est pas éloigné, des rues alignées s'étendront du fleuve au lac, et feront de ce quartier la partie la plus saine et la plus belle de toute la ville. Les chars s'arrêteront constamment au faubourg Darcantel, pour déposer ou prendre des passagers; et en outre la Compagnie du rail-road a l'intention d'établir des conduits en fer, qui porteront aux habitants de ce faubourg l'eau du fleuve, à un prix très-modique.

Conditions: 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit; on n'exigera d'endossement que pour les trois premiers billets, les acquéreurs ayant le privilège d'escompter leurs billets à raison de 8 pour cent par an.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. Le plan est exposé à la Bourse. 18 mai

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu à la bourse Hewlett, le samedi 2 juin, à l'heure de midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Pre. Dugua à ses créanciers.

Un lot de TERRE situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital, No. 230, ayant environ 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur; sur lequel terrain il existe une Maison en briques couvertes en ardoises, composée 4 appartemens, galerie et cabinet, cuisine en briques, puits, &c. et le tout dans un bon état et neuf; ladite maison est assurée pour un an à partir du 3 février: une Maison en bois située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur un terrain n'appartenant pas audit Pierre Dugua; un nègre nommé Peter, âgé d'environ 45 ans, un peu charpentier, maçon et sachant faire un peu de tout; une négresse nommé Hans, cuisinière et blanchisseuse, âgée d'environ 35 ans.

Conditions: La maison rue Bourgogne, à 6, 12, 18 et 24 mois celle de la paroisse St. Jean Baptiste, comptant; et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics. Les actes de ventes à la charge des acquéreurs. 2 mai

CALLIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

A l'encoignure des rues de Chartres et Conti.

M. DOLBEAR informe respectueusement les habitans de la Nouvelle-Orléans, que par suite des nombreuses sollicitations qu'il a reçues dernièrement, il continuera à donner des leçons dans cette ville quelques semaines de plus qu'il ne le pensait d'abord. En conséquence, les personnes qui voudraient commencer *immédiatement*, pourraient encore avoir le temps de faire un cours complet. D'après les succès qui sont toujours résultés des instructions de M. Dolbear sur ce système, il peut avec confiance assurer les habitants de cette ville, que le griffonnage le plus illisible peut être, en quelques leçons, échangé pour une écriture aisée, rapide et élégante.

Les dames et les messieurs sont respectueusement invités à venir examiner les nombreux spécimens de l'écriture des personnes qui ont pris des leçons de lui dans cette ville. Les dames peuvent prendre des leçons soit à son Ecole d'Ecriture, soit chez elles. Il invite aussi en particulier les parents, les *professeurs*, les hommes d'affaires et les personnes qui ont une belle main.

N. B.—M. Dolbear donne aussi avis que son frère et lui ont été dernièrement nommés *seuls agents*, dans les états du sud et de l'ouest, pour le debit de l'unique édition de ce système qui ait jamais été publiée aux Etats-Unis.

Nouvelle Orleans, 12 mai.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans notre ville, d'après le système castairien, nous avons examiné avec soin les spécimens de l'écriture de ses élèves, dont l'âge est de 8 à 50 ans, après un cours complet d'instruction; et c'est avec la plus grande satisfaction que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non sans exemple, qu'ils ont faits.

D'après les spécimens que nous avons vus, et l'exécution du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que ce système est de beaucoup superieur à tous ceux qui ont ete pratiqués jusqu'ici. Si c'est un perfectionnement utile ou désirable que d'avoir une écriture *élégante, rapide* et de *bon goût*, c'est d'après les principes de ce système qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous engageons vivement le public à accorder un patronage liberal à un précepteur dont le talent est du premier ordre, et dont les travaux promettent d'être si utiles à notre communauté et à d'autres.

Rév. C. Maenhaut.
D. Prieur, *maire*.
A. B. Roman, *gouverneur*.
A. Grailhe.
Rév. Orsamus Nash.
J. W. Egnew.
Rév. Gordon Winslaw.
William Pope.
D. Morphy.

SUCRE du pays, de première qualité, à vendre par

9 mai J. MAGER.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par

2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

SEL D'EPSOM & JUS DE CITRON.—60 barriques Sel d'Epsom, et 10 barrillets Jus de citron, à vendre par

27 avril JAS. S. SHAW.

VENTES PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Pinnel, décédée épouse de Louis Tabrard, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Bons Enfans et des Grands Hommes, les Effets mobiliers, appartenant à la succession de la défunte.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.

24 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, une négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Tremé et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.

Conditions: 1/3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

19 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Auguste Doucet:

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Masonteau, ci-devant veuve Crevon, et décédée épouse Jean Baptiste La cour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions: Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquereurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des mineurs Jean François et Zelmaïde Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régistar.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir: *Louis*, nègre âgé de 28 ans; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger; *Major*, nègre âgé de 45 ans; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour.

8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hogout, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 93 pieds 6 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent; un TERRAIN de forme irrégulière, situé rue des Ursulines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne de fond, et designé par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 30 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquereurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Jeanne Elizabeth Raynal, veuve Préval, décédée, savoir: Diane, négresse africaine, âgée d'environ 46 ans, domestique; Sophie, mulâtresse américaine, âgée d'environ 22 ans avec son fils Billy, âgé de 4 ans; Duquene, négresse créole de St. Domingue, âgée de 50 ans, aduané, à la boisson; Catharine, négresse créole de St. Domingue, âgée de 38 ans, maladive et mauvais sujet.

Conditions: en tout mars 1833, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

2 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de feu *Jean Elliot*, ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.

28 mai. MARTIN BLACHE, Reg. des Test.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Wm. D. Jolley, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du dit défunt, ne serait point homologué et les dits exécuteurs déchargés de leurs fonctions.

Par ordre de la cour.

23 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles James Pitech ne serait pas nommé curateur de l'héritière absente Céleste Deynaut, en remplacement de M. Joseph Pilié, qui s'est désisté de sa demande.

Par ordre de la cour.

22 mai MARTIN BLACHE, régister.

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de première qualité. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.

17 avril—a PARADOL.

4000 saumons de Plomb, à vendre par

14 mai J. MAGER

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.

Rue de Chartres, No. 118, encoignure des rues du Camp et de la Commune 17 mai.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigne informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. Potter, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ.

9 mai Seul agent pour cette ville.

SUCRE.—41 boucauts beau Sucre des Attakapas, récemment reçus, à vendre par

28 avril FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

360 PIECES toile d'emballage du Kentucky, première qualité; 500 rouleaux corde d'emballage; 50 balles ficelle, à vendre par

7 mai. YORKE, MACALESTER & CO.

VINS.—150 quarts de barriques Vin de Malaga doux, sujet à la remise des droits, reçus par le navire Talma, à vendre par

2 mai [illegible]

CLOUS ASSORTIS, [illegible]

1 mai. YORKE, MACALESTER & Co.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Carrière & Bordazat vs. A. C. Weinberg.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 13 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, tous les matériaux d'imprimerie, consistant en caractères, rangs, galées, composteurs, et une presse patentée, numérotée 196, et formant un établissement complet pour une gazette; saisis dans l'affaire ci-dessus.

31 mai L. DAUNOY, marshal.

Desfarge vs. Bty. Larche.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivos, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, samedi 9 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval bai, saisi dans l'affaire ci-dessus.

31 mai L. DAUNOY, marshal.

P. Pollock vs. D. Kokernot & Bste.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 11 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

30 mai marshal.

L. C. Hutchinson vs. Mlle. Lafille.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 12 juin, au Principal, à 5 heures, une table d'acajou, saisie dans l'affaire ci-dessus.

30 mai L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à mon adresse par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, mercredi, 6 juin, à 5 heures, au Principal, les articles suivants: 2 balles de faulx, marquées H et C; 3 sacs de chaînes, marqués 1767 IGI; une caisse de savon marquée HD; une enclume, un baril de clous, 34 quartaux de vin, marqués 5C, saisis à la poursuite de Barstow Adams.

26 mai L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, Aldermen &c. vs. S. Greenleaf Short.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, mardi, 5 juin, à midi, encoignure des rues de Chartres et St.-Louis, un cheval blanc, saisi dans l'affaire ci-dessus.

26 mai L. DAUNOY, marshal.

R. Cottrell vs. le bateau-à-vapeur Ketty-Clover et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR Ketty-Clover, avec ses agrès, apparaux et ameublemens; saisi dans l'affaire ci dessus.

25 mai L. DAUNOY, marshal.

Chs. Dimond vs. William, a. u. c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, lundi, 4 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval et un Dray, saisis dans l'affaire ci-dessus.

25 mai L. DAUNOY, Marshal.

Le Maire, les Aldermen &c. vs. F. Bellmare et Charrier.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adresse par l'hon. Gal. Preval, juge conseiller de la Cour de Cite, j'exposerai en vente, lundi, 4 juin, à 5 heures, au Principal, divers articles de comestibles, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

25 mai marshal.

AVIS.—Attendu que Fernando [illegible] s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 23me. jour d'avril 1827, comme shérif de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à deduire, par ecrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

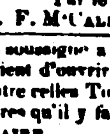

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nlle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats Unis.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

Thos. F. M'Caleb, *Séc. d'Etat.* 23 mai—30

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de Marchand Commissionnaire.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressés, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.

18 mai MEDELICE THOMAS.

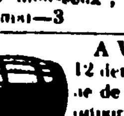

EN debarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques; en magasin, Vin vieux de St. Estephe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux; Habillemens pour nègres.

21 mai—3 J. M. FORTIER.

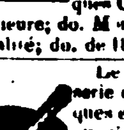

A VENDRE, par J. B. LAPORTE, 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'annee 1825, qualité supérieure, importé par le navire Zilia. Vin en barriques Château, Margaux de 1825, qualité superieure; do. Montferrand, Medoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1820. 17 mai—4.

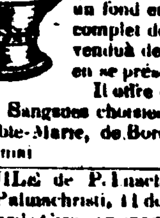

Le soussigne offre à vendre une Boiserie de Pharmacie, avec 140 tiroirs plaqués en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est etiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu à des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le plus bref delai.

Il offre également à vendre, deux bailles de Sangsues choisies, en debarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.

17 mai FORESTIER.

HUILE de P.Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils Cire, en magasin, à vendre par

GRAY, DURRIVE & Co.

17 mai rue de la Nouvelle Levee No. 38.

LES soussignes offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir;

20 pipes Eau-de-vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes ditto, dito, dito.

10 demi-pipes vieil Eau-de-vie de Champagne,
75 barils Vinaigre de vin blanc,
50 barriques Medoc de Montferand, 50 do. Médoc de Pauillac, 90 do. Médoc, 80 do. St. Estèphe,
25 barriques St. Emilion et Medoc de Margaux,
50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac,
2000 caisses Vins de Médoc, St. Estèphe et Pauillac,
120 do. Vins de Levoille, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles,
50 paniers Champagne blanc, mousseux,
100 damejeannes Lentilles et Millet,
100 do. Amandes, 50 grosses Bouchons de liége, &c.

Le tout ayant droit au debenture.

16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

DR. RAMON VIONNET, médecin-chirurgien, ayant étudié à l'Ecole de Médecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public, dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée.

15 mai—12

EL DOCTOR RAMON VIONNET, Medico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y ofrece sus servicios á este respetable publico. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entrado por la Levee. 15 de Mayo

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité; 12 boucauts mélasse, en débarquement du bateau-à-vapeur Victoria, à vendre par FOSTER & HUTTON.

12 mai rue du Canal, No. 77.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Fils de soie patentes, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 3 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.

15 mai rue Royale, No. 118.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du brick Commodore Barry,

4 caisses Saucissons de Boulogne,
2 dito Serrures françaises assorties,
9 balles Couvertes de coton, grande largeur, &c. &c.
200 Damejeanes vides, Bouchons, &c.

15 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermilion, à vendre par

20 avril DUCROS & MORPHY.

NOUVEAU PROSPECTUS. LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

Deuxième classe de 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 2 juin.

GROS LOT 10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$	2,000	$ 2,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	500	500
1	"	"	322	322
8	"	"	500	4,000
6	"	"	300	1,800
8	"	"	200	1,600
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
621	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.

28 mai J. B. FAGET, Directeur.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6364—*W. F. Courtenay contre les créanciers de Beyden & Courtenay et de W. F. Courtenay & Co.*—Sur enrégistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. J. Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, lundi 18 de mois de juin prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour.

Bureau du Greffier, 14 mai 1832.

FREDERIC BUISSON, Député Greffier.

15 mai—11,2ps

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge, 5 mai 1832.—*James Kent Boyd contre ses créanciers et les créanciers de J. K. Boyd & Co.* Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de C. Pollock, notaire public, le lundi 11 juin prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et que M. G. o. Strawbridge soit nommé pour représenter les créanciers absents. En même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues,

CH. MAURIAN, juge.

Bureau du Greffier, 5 mai 1832.

Par ordre de la cour.

8 mai—11. 2ps ARMAND PITOT, greffier.

Bureau de la Presse-à coton à vapeur, Nlle. Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué sous trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre de la direction,

21 mai WM. HUDSON, secrétaire.

SANGSUES.—Un nouvel approvisionnement de Sangsues récemment reçues, à vendre par

JAS. S SHAW.

22 mai encoignure Douane et Royale.

UN petit lot de CIGARRES de la Havane, récemment reçues, à vendre par

22 mai HARRISON, BROWN & Co.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE PARIS.

En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Broseries, Cannes, &c. &c.

LE soussigné, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très fraîches, consistant en: crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c.; eau de lavande, bouteilles à l'émeri, et autres; le régénérateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualite, à 2 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau; glaces à main, de différents genres; boites à barbe, en cristal et autres; boîtes à poudre, en ferblanc, à compartiment Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts; tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et autres, toupets dito.

☞ Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes. 15 mai—☞

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Colleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, préviennent les dames et messieurs de la Nlle. Orléans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de veloutés, pleins en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures veloutées et dorées: aussi, environ 600 devants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, galons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil établissement.

Rideaux et tapis faits de commande; canapés et chaises réparés à juste prix.

W. FADEUILHE & Co.

P. S Une remise sera faite aux personnes de la campagne qui achéteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.

14 mai—1m

CHEVALIER, *Peintre de Paris, Doreur, Vernisseur et Colleur de papier*, entreprend la peinture des maisons, boutiques, magasins, enseignes et tout ce qui concerne son état, et pose les papiers dans la perfection, et à bon compte.

Son laboratoire est rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. 14 mai—7

AVIS.—P. GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le dîner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère trouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne negligera rien pour son agrément. 9 mai—12f

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphie, cent-cinquante MOUSQUETS éprouvés, à vendre par

16 mai V. DAVID, rue de la Levée No. 38

SEL.—[illegible] sacs gros sel de Liverpool, à vendre par STETSON & AVERY,

21 mai. rue du Camp, No. 31

[illegible] Horlogerie, Bijouterie et Joaillerie.

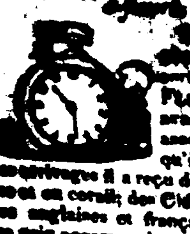

Le soussigné a reçu par le Havre, du Havre, un superbe assortiment de Pendules et Pots à Fleurs, qui forment avec ce qu'il avait précédemment, le plus bel assortiment d'objets en ce genre qu'il y ait en cette ville. Par d'autres arrivages il a reçu des Boucles d'oreille en mosaïques et corail, des Clés en or, de Bréguet, pour montres anglaises et françaises, &c. &c., qu'il vendra à des prix accommodans. LOUIS MUH.

23 mai—4 rue de Chartres, No. 115.

$200 DE RECOMPENSE.

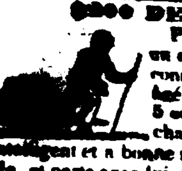

PARTI marron depuis environ un an, un nègre nommé Liverpool, connu aussi sous le nom de Pooley, âgé de 20 à 22 ans, taille de 5 pieds 5 ou 7 pouces, noir, parlant et marchant quelques fois fort vite; il est intelligent et a bonne mine; il va quelques fois au temple, et porte avec lui un livre de prières ou d'hymnes, d'où l'on conclut qu'il sait lire et écrire. Il est charpentier, et pendant l'année dernière, il a travaillé chez M. Bannister, M. Wells, et M. Smallage, et au chemin à coulisse, pendant l'été. Il a été acheté à on près de Newbern C. du N. dans l'automne de 1830, par M. John Gildersleeve de cette place, expédié de là à Norfolk, et est arrivé ici en novembre 1830 par le brick Ajax.

Aussi, il y a environ un an, le nègre Isham, d'environ 20 à 23 ans, de 5 pieds 5 ou 7 pouces, bien fait, bonne mine, noir et a de belles dents; l'œil vif en parlant, et porte quelques fois des boucles d'oreille; il a ete élevé à Norfolk, en Virginie, où il est bien connu. Il est probable qu'il s'est embarqué comme matelot et qu'il fait ce métier. Quiconque les arrêtera de manière à ce que leur maître puisse les ravoir, recevra cent piastres pour chacun d'eux. S'adresser au bureau de cette feuille.

21 mai—5,12)

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation du soussigné, dans la nuit du 17 au 18 du courant, le nègre américain EDMOND, parlant un peu français. Ce nègre a une marque à la tempe gauche. Il était vêtu, lors de son départ, d'une chemise de flanelle rouge, d'un pantalon de drap gris, et d'un chapeau ciré. La récompense ci dessus sera donnée à la personne qui conduira le dit esclave à la geole de cette ville, ou chez MM. Thomas & Soulet. Les capitaines de bâteaux à-vapeur, navires et autres embarcations sont prévenus de ne pas donner asyle au dit esclave, sous les peines portées par la loi.

23 mai—3 2ps T. M. FAZENDE.

Nouvel approvisionnement de Souliers, &c. RUE DE LA LEVÉE, No. 89.

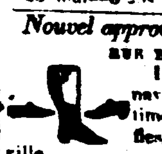

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Warsaw, un joli assortiment de Souliers, Escarpins et Pantoufles, faits exprès pour le débit de cette ville.

24 mai MALCOLM M'CALLUM.

BOUTIQUE DE CONFISEUR, *A l'instar de Paris.*

LES soussignés ayant fait acquisition de la Boutique de M. Mioton, confiseur, rue de Chartres, No. 136, préviennent respectueusement le public qu'ils tiendront continuellement un assortiment complet de Sirops, Liqueurs, Dragées Candis, Bonbons à liqueur, trèsvaries, Confitures, Gelées, Chocolat, et généralement toute espèce de friandises, pâtisseries et petits-fours.

Ils rempliront avec zèle et promptitude tous les ordres et commandes qui leur seront adressés, soit de la ville soit de la campagne. Ils se chargeront de tous les services de desserts, de nôces, baptêmes et soirées, et ils feront tous leurs efforts pour mériter la confiance dont on voudra bien les honorer.

23 mai—4 VIGO & DIAN.

V. R. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par le Zilia, de Bordeaux, Vinaigre blanc, 1ère. qualité, Vin rouge, Liqueurs fines, Anisette, Fruits à l'eau de vie, Vin Muscat, &c. &c.

D'importations antérieures: 200 barriques Vin rouge de Bordeaux, qualités assorties; 300 caisses Vin vieux, par bouteilles et demi-bouteilles; 200 dito blanc; Fil à voile par pelottes; Lignes assorties; Curaçao de Hollande; 200 caisses Liqueurs fines, convenables aux marchés mexicains; 500 paniers Anisette; 25 caisses Marasquino; Champagne d'Aï, mousseux, 1ère. qual.

23 mai

AVIS AUX DAMES.

SOULIERS FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur: de plus; il a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans*; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blanc et écru, Mousseline à moustiquaire.

V. GOUY,

19 mai Rue Royale, No. 184.

ENCRE D'IMPRIMERIE à vendre par

22 mai THAYER, HURD & Co.

FRET pour Philadelphie.—S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 19 mai

CAFÉ. 460 sacs café de la Havane, à vendre par

19 mai J. MAGER.

CAFÉ ET CASSE.—En débarquement de la goëlette Peru, du Port-au-Prince, 250 sacs café et 15 sacs casse, à vendre par

MEDELICE THOMAS,

19 mai rue de la Levée, No. 77.

FOIN.—312 balles Foin, en debarquement du navire Tennessee, à vendre par

19 mai WM. G. HEWES.

A VENDRE, ayant droit au debenture, 6 tierçons beau Sucre en pain français, rafiné double; une balle Drap français, de Louviers; une dito Indiennes françaises, couleurs vives; qu'on vendra à bon marché, pour clore un compte.

P. E. & O. SORBÉ,

18 mai rue Royale, No. 118.

GENIEVRE de Hollande, de qualité supérieure, garanti pûr, à vendre par

18 mai STETSON & AVERY.

TOILE de coton à voile, de la célèbre manufacture de Crook, *telle qu'on s'en sert dans la marine des Etats-Unis*, à vendre par

15 mai HARRISON, BROWN & CO.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par I. OGDEN & Co.

12 mai rue du Canal, No. 59.

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par

11 mai DUCROS & MORPHY.

CORDE D'EMBALLAGE—500 rouleaux Cordes d'Emballage, de bonne qualité, à vendre par

11 mai STETSON & AVERY.

THE NOIR. 10 caisses et 20 boites, de première qualité, en débarquement du navire Olympus, à vendre (11 mai) STETSON & AVERY.

BŒUF de Boston.—30 barils Mes No. 1. A vendre pour clore une vente, par

11 mai STETSON & AVERY.

SHALS de Crêpe de Coton, ayant droit au drawback; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assortis, reçus et à vendre par

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

PEAUX SECHES.—270 peaux de bœuf, et quelques balles de Cire, à vendre par

10 mai YORKE, MACALESTER & Co.

270 PEAUX de bœufs sèches: 60 paquets do. de chevreuils; 25 do. do. buffles; 37 do. do. ours, en débarquement du bateau à vapeur Reinder, et à vendre par

7 mai. YORKE, MACALESTER & Co.

CHARRETTES, Drays et Brouettes, en débarquement du navire Chester, à vendre par

7 mai S. C. BELL.

50 Boites Sucre blanc et brun, de la Havane, et 28 boites confitures de la Havane, en débarquement et à vendre par THAYER, HURD & Co.

4 mai rue des Magasins, No. 29

CHANGEMENT DE DOMICILE.

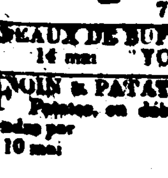

J. C. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 28, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 mai—2m.

PEAUX DE BUFFLES à vendre par

14 mai YORKE, MACALESTER & Co.

FOIN & PATATES.—[illegible] balles Foin et [illegible] barils Patates, en débarquement du brick Antim, et à vendre par

10 mai LINCOLN & GREEN.